

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 27 janvier 2025

## Conseil municipal du 20 février 2025\*

**Un Conseil municipal de la commune de Saint-Just Saint-Rambert s'est tenu le 20 février 2025. Les élus, réunis autour du maire Olivier Joly, ont notamment pris acte des orientations budgétaires de l'année 2025.**

### Orientations budgétaires 2025

Le Conseil municipal s'est penché sur les orientations budgétaires de l'année 2025. Dans un contexte financier très contraint et avec des moyens qui s'érodent, la commune voit également ses charges augmenter du fait du prix de l'énergie et de l'inflation.

En outre, la nouvelle Loi de finance va impliquer des efforts supplémentaires demandés aux communes et suscite des interrogations quant au montant des dotations à venir. Olivier Joly, Maire de la commune précise « que cette année va encore demander un travail d'équilibriste budgétaire pour respecter nos engagements et maintenir un service public de qualité. Nous devons faire mieux avec moins ! ».

Toutefois la municipalité maintient son enveloppe d'aide aux associations de 970 000 € et ne procédera pas à d'augmentation de la part communale des impôts fonciers comme c'est le cas depuis 2012. En matière d'investissement, la commune poursuit les travaux annoncés tels que la création d'une cuisine centrale, des travaux de rénovation énergétique, le réaménagement de l'entrée de ville du quartier Saint-Rambert (Place Chapelon) ainsi que les réparations des dégâts de la crue de 2024.

### Accompagnement des élèves en situation de handicap

La loi du 27 mai 2024 confiant à l'Etat la charge d'accompagner les élèves en situation de handicap durant les temps périscolaires des écoles publiques, la commune pourra désormais bénéficier d'une prise en charge financière de cette mission exercée par des agents de la commune. Cet accompagnement humain, favorisant l'inclusion des enfants, est assuré par des Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) employés par la municipalité. Il permet entre autres de favoriser l'accès à la restauration scolaires aux enfants concernés. **Unanimité**

### Nouvelle rue dans le hameau d'Etrat

Une impasse sans nom dans le hameau d'Etrat a été nommée « rue des Charrettes » en référence à une ancienne activité de fabrication de charrettes dans ce secteur. **Unanimité**

### Convention pour accueillir la Poste dans l'ancienne Mairie

Les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie rue Godyn battent leur plein. D'ici quelques mois, l'ancienne poste mitoyenne sera détruite et les services postaux viendront s'installer dans leurs nouveaux locaux attenants. Cette démolition s'inscrit dans le cadre d'une requalification complète de l'entrée de ville avec une place arborée disposant de places de stationnement. Le Conseil municipal s'est prononcé pour la résiliation du bail commercial actuel et la prise en charge des travaux du nouveau bureau postal. Le nouveau bureau de poste doit être opérationnel à partir de juin 2025.

**Unanimité**

**Contact Presse Ville de Saint-Just Saint-Rambert : [aallion@stjust-strambert.com](mailto:aallion@stjust-strambert.com) - 06 20 82 08 80**

*La commune de Saint-Just Saint-Rambert est située dans le département de la Loire en Auvergne-Rhône-Alpes. Sixième ville de la Loire, elle s'étend sur plus de 40 km<sup>2</sup> et regroupe plus de 15 835 habitants. Ville d'histoire au centre médiéval, ses deux quartiers principaux sont partagés par le fleuve Loire. Ville à la campagne, Saint-Just Saint-Rambert bénéficie d'un environnement naturel préservé. Ville attractive, elle concentre plus de 140 associations, 1 000 entreprises dont 200 commerçants et artisans. Parmi ses points d'attractivité, la commune compte un musée des civilisations, une maison de la nature et de la pêche et enfin des bords de Loire aménagés qui sont le théâtre de grands événements.*

\*Points marquants parmi l'ensemble des sujets traités en séance.

Mairie de Saint-Just Saint-Rambert - 8 boulevard de la Libération  
42170 Saint-Just Saint-Rambert – [www.stjust-strambert.fr](http://www.stjust-strambert.fr) – 04 77 52 48 53

